



Montréal, le 29 mars 2016

Destinataire : La Communauté métropolitaine de Montréal

Objet : Lettre d'appui au projet de terminal de carburant aéroportuaire

Madame, Monsieur,

Le CPQ (Conseil du patronat du Québec) a pour mission de s'assurer que les entreprises disposent au Québec des meilleures conditions possibles afin de prospérer de façon durable dans un contexte de concurrence mondiale. Son slogan est *S'allier pour la prospérité*. Tout projet susceptible d'accroître le développement économique et la prospérité du Québec ou de créer des conditions favorables à celui-ci est d'intérêt pour le CPQ.

Le CPQ estime que le Québec a en fait besoin d'investissements privés et de création d'emplois de qualité pour assurer à sa population le maintien et même le rehaussement de leur niveau de vie et de leur qualité de vie. Le projet de terminal maritime de carburant aéroportuaire de la Corporation internationale d'avitaillement de Montréal (CIAM) permettant d'accroître l'approvisionnement des grands aéroports de l'Est du pays, incluant celui de Montréal-Trudeau, en carburant aéroportuaire s'inscrit dans cette logique.

Ce projet est susceptible de générer ainsi des bénéfices en termes d'efficacité de transport et de diminution des émissions de GES. Le transport par avion étant dépendant de l'approvisionnement en carburant aéroportuaire, la capacité de stockage et la diversification des moyens de transport utilisés jouent un rôle clé.

La plus grande prévisibilité d'approvisionnement et l'efficacité découlant du nouveau mode de transport du carburant aéroportuaire devront être en mesure d'assurer une meilleure adaptabilité à la croissance éventuelle de la demande. Le coût d'approvisionnement en carburant constitue environ le tiers des coûts d'opération totaux dans le secteur aérien, la sécurité de la fiabilité de l'approvisionnement sont des facteurs clés dans un secteur dans lequel l'exactitude du service est un élément important dans la qualité de service.

Le projet représente aussi des retombées économiques non négligeables selon la CIAM. Il permettra de créer 681 emplois directs et 57 emplois indirects pendant l'année de construction et une vingtaine d'emplois permanents par la suite. En plus, il générera quelques millions de dollars en impôts et taxes pour le gouvernement du Québec et quelques centaines de milliers de dollars par année en taxes municipales. Rappelons par ailleurs, que selon les autorités compétentes (i.e. Transport Canada), le kérosène (Jet-A1) est classé parmi les carburants les plus sécuritaires et comportant le moins de risques. Mentionnons aussi que le projet est localisé dans un secteur dédié aux terminaux de chargement de liquides en vrac.

Il sera évidemment important que ce projet soit réalisé dans une perspective de développement durable, dans le respect de l'ensemble des lois et règlements en matière environnementale et des communautés ; ce que la CIAM s'est engagée à faire.

Le CPQ estime que le projet de terminal maritime de carburant aéroportuaire de la CIAM peut ainsi s'avérer un projet important pour le développement économique du Montréal métropolitain et pour le maintien du positionnement de Montréal comme centre de développement aéronautique au Canada.

Veillez agréer, Madame, Monsieur, l'expression de mes sentiments les meilleurs.

Le président-directeur général,



Yves-Thomas Dorval, Adm.A., ASC, ARP
YTD/